

LES MÉTIERS DE L'AQUACULTURE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉTUDES ET
FORMATIONS



DIRECTION DES
RESSOURCES MARINES
PU FA'AHOTU MOANA



www.ressources-marines.gov.pf  [ressourcesmarines](https://www.facebook.com/ressourcesmarines)

SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE L'AQUACULTURE 6

LE MÉTIER D'AQUACULTEUR/TRICE 8

*LES HORAIRES, CHARGES DE TRAVAIL,
ET SALAIRES DANS L'AQUACULTURE* 12

*EXIGENCES ET COMPÉTENCES
DANS L'AQUACULTURE* 13

LES FILIÈRES DE FORMATIONS 14





QU'EST-CE QUE L'AQUACULTURE

- L'aquaculture en Polynésie française
- Les activités aquacoles existantes

LE MÉTIER D'AQUACULTEUR/TRICE

- L'ouvrier aquacole
- Le technicien aquacole
- Le chef d'exploitation aquacole



AQUACULTEUR : définition

Est désigné comme aquaculteur « Toute personne physique ou morale ayant son domicile ou son siège social, depuis plus d'un an en Polynésie française, qui exerce pour son compte et à titre onéreux une ou plusieurs activités d'aquaculture, et qui en tire des revenus réguliers à titre principal ou complémentaire ».

QU'EST-CE QUE L'AQUACULTURE

L'aquaculture peut être pratiquée à terre (en bassin extérieur ou en enceinte fermée) ou dans le milieu naturel (en enclos, sur des supports fixés au sol, sur des lignes immergées, dans des cages flottantes ou immergées, ou sur des radeaux immergés).

L'aquaculteur peut élever des poissons (eau douce, saumâtre ou marine), des crustacés (crabes, crevettes, etc.), des bivalves (bénitiers, huîtres, etc.), des algues, des coraux, des éponges et bien d'autres organismes aquatiques.

Selon le type d'aquaculture, les professionnels peuvent travailler dans le milieu naturel soumis aux aléas du climat et des conditions environnementales, ou alors en milieu plus ou moins contrôlé.

En fonction des objectifs, des marchés et de la rentabilité recherchée et à maîtriser, la taille de la ferme d'exploitation varie d'une échelle familiale artisanale à une échelle industrielle.

L'AQUACULTURE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Définie sur la base de celle de l'organisation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation (FAO), dans la délibération n°2010-55 APF du 2 octobre 2010, par « l'élevage, la reproduction ou la culture d'organismes aquatiques à des fins de production destinée à la commercialisation, réalisée par un aquaculteur et mettant en œuvre des techniques durables lors de la constitution des cheptels et des stocks de production aquacole ».

LES ACTIVITÉS AQUACOLES EXISTANTES

Les activités aquacoles principalement réalisées localement sont actuellement :

- la pisciculture marine (Paraha peu),
- la crevetticulture (crevette bleue),
- la conchyliculture (élevage de coquillages : bénitiers).

De nouvelles espèces sont prochainement envisagées en pisciculture (Marava, Tilapia en aquaponie), et en algoculture (culture d'algues).

LE MÉTIER D'AQUACULTEUR/TRICE

Selon la taille de l'exploitation, on distingue différents métiers et niveaux de responsabilités.

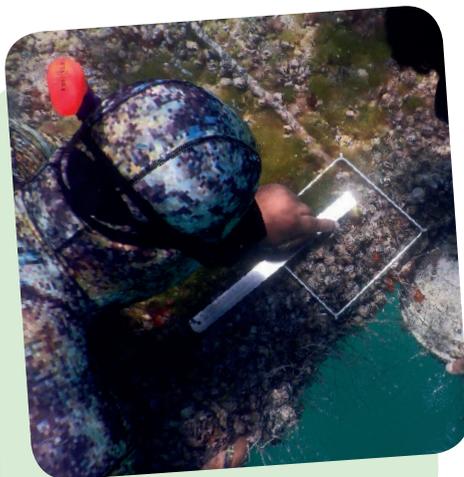
L'ouvrier aquacole participe aux travaux courants de la ferme :

- 1 manutention, contrôle, nettoyage et entretien des structures et des équipements, voire des animaux (coquillages),
- 2 nourrissage, participation aux échantillonnages, aux transferts et aux récoltes des animaux,
- 3 tri, calibrage et conditionnement des animaux.

Le technicien aquacole veille à la bonne conduite des élevages à travers :

- 1 le suivi des structures et des équipements d'élevage,
- 2 le suivi des différents lots en élevage,

le tout en veillant à respecter les procédures et bonnes pratiques zootechniques et sanitaires mises en place sur la ferme.



Le chef d'exploitation aquacole est un véritable chef d'entreprise. Il s'occupe :

- 1 de l'implantation et de l'aménagement des structures et équipements ainsi que de leur gestion à travers des procédures d'entretien,
- 2 de l'organisation de la ferme (commandes de la ferme et commandes des clients, suivi de la comptabilité, plan et procédures de production depuis la mise en élevage jusqu'aux récoltes, répartition des tâches),
- 3 de la stratégie de production et de développement de la ferme (en fonction des conditions existantes et afin de satisfaire les besoins du marché en termes de prix, de volume et de qualité des produits). Il doit avoir des qualités de fermier de la mer (connaissances aquacoles et environnementales, suivi de tous les instants, gestion des urgences), de manager d'équipe et des compétences en gestion et en communication.



En résumé, l'aquaculteur doit veiller au bon fonctionnement de sa ferme et au bien être de ses animaux. Tout au long du cycle d'élevage de son espèce il doit gérer les infrastructures et les cheptels tout en respectant la réglementation en vigueur, et dans le but de répondre aux attentes du marché tout en recherchant les meilleures performances et le meilleur rendement pour la ferme.



*LES HORAIRES
ET CHARGES DE TRAVAIL
DANS L'AQUACULTURE*

*LES SALAIRES
ET COMPÉTENCES
DANS L'AQUACULTURE*

LES HORAIRES ET CHARGES DE TRAVAIL

Quelque soit l'échelle et les techniques envisagées, une exploitation aquacole doit être sous surveillance permanente afin d'intervenir rapidement en cas de problème. Dans certains élevages, le personnel doit se relayer durant les week-ends et jours fériés, notamment pour le nourrissage des animaux et le suivi du matériel d'approvisionnement en fluides (électricité, eau et air).

LES SALAIRES EN AQUACULTURE

Les salaires sont variables selon la taille de l'exploitation et le poste occupé. Les meilleures performances sont obtenues lorsqu'à un salaire fixe est ajoutée une prime à l'efficacité.



LES EXIGENCES ET COMPÉTENCES

L'aquaculteur doit être passionné par la faune et la flore aquatiques, et doit suivre les conditions météorologiques. Il doit faire preuve d'une motivation à toute épreuve et d'une santé solide. Il se définit par ses qualités manuelles, sa gestion adaptée aux besoins et aux contraintes, son esprit d'équipe, sa curiosité et son esprit innovant. Du fait, qu'il travaille avec une ressource vivante, l'aquaculteur doit être rigoureux, organisé et régulier

dans son travail, il a un bon sens de l'observation, une grande capacité d'analyse et de réaction avec méthode. Selon sa spécialité et son poste au sein de l'exploitation, il doit maîtriser les espèces et les techniques d'élevage, la commercialisation, la saisie et l'analyse de données (informatique et statistiques) ; et s'il est chef d'exploitation il doit, en plus, savoir gérer son personnel et ses comptes en fonction des prévisions, des commandes, des ventes et des résultats techniques et financiers.

LES POINTS COMMUNS INDISPENSABLES À UNE AQUACULTURE DURABLE SONT :

 Approvisionnement régulier en juvéniles de qualité issus d'écloserie (reproduction contrôlée) ou de collectage éco-responsable en milieu naturel ;

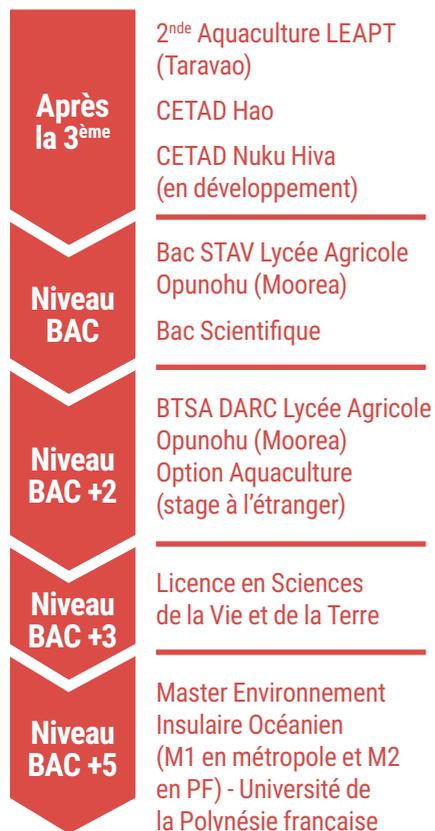
 Maîtrise et respect des normes de récolte, de conditionnement et de commercialisation des produits sur le marché.

 Maîtrise et respect des normes techniques, sanitaires et environnementales d'élevage en production pour l'espèce ciblée, dans un souci de régularité (reproductibilité des résultats) et de qualité du produit ;

 Bonne gestion financière de la ferme (prévision du budget, suivi et analyse de la rentabilité pour réorienter si besoin la stratégie de production, planification des achats d'aliment, de juvéniles, de consommables ; planification des entretiens des infrastructures et équipements, gestion des amortissements, etc.).

LES FILIÈRES DE FORMATIONS POUR DEVENIR AQUACULTEUR/TRICE

EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



EN OCÉANIE*



(*) Dans certains cas une demande d'équivalence des diplômes étrangers peut être nécessaire pour leur reconnaissance en Polynésie française (car pour être éligible aux concours dans l'administration du Pays).

EN MÉTROPOLE (EUROPE)



FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Stage de formation de 3 mois en structure publique (sous réserve de sélection de dossier),

OU

Stage de formation de 6 mois en structure privée. L'un ou l'autre (ou diplôme aquacole, ou bac+2 scientifique) est nécessaire à l'obtention d'un **agrément d'aquaculteur**.

Formation de gestion d'entreprise (CCISM, Centre de formation, etc.)

Formation de plongée professionnelle.

Si vous êtes diplômés et/ou que vous avez un projet en aquaculture, contactez-nous pour plus d'informations :
drm@drm.gov.pf

Pour plus d'informations sur
l'aquaculture :

drm@drm.gov.pf



cyclone



DIRECTION DES RESSOURCES MARINES

PU FA'AHOTU MOANA



Fare Ute - Immeuble Le Caill - 2^e étage
B.P. 20 - 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française
Tél. : **(689) 40 50 25 50** - Fax : **(689) 40 43 49 79**
Email : **drm@drm.gov.pf**

www.ressources-marines.gov.pf  [ressourcesmarines](https://www.facebook.com/ressourcesmarines)